Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique

RAPPORT D'ACTIVITES

MAI 2013 - MAI 2014

1. Introduction

Cette année encore les visiteurs bénévoles de prison ont été impressionnés par les difficultés accumulées et très inquiétantes vécues en prison. L'actualité en est un reflet :

« La surveillance électronique devient la norme ». 1500 bracelets disponibles. Il y a assez de bracelets pour placer les (nouveaux) condamnés à une ou plusieurs années de peines n'excédant pas 3 ans, sous surveillance électronique, indique-t-on à l'administration pénitentiaire. 14-03-2013

« *Tour de vis dans les prisons : Les droits des détenus vont être rabotés L'objectif du gouvernement : améliorer la sécurité dans les prisons » Une loi pour plus de sécurité. 14-05-2013 »*

« L'Etat de Droit est en danger » « …Si la justice n'a plus les moyens de faire respecter la loi quel est son sens ? » 16-07-2013.

« Entre prison et hôpital » des familles dénoncent le ' calvaire' des internés 16-08-2013

« Méga-prison de Haren, dossier explosif ». Enjeu financier faramineux 06-09-2013

Un rapport alarmant : « Les prisons explosent, les détenus explosent ». OIP 01-10-2013

« *118 détenus trios dans 9m2, les seaux de toilette vidés dans le « dépotoir » Prison de Forest le 20-11-2013.*

« Jeter les sanctions administratives? » Non aux S.A.C. ! Conseil de la jeunesse. 32 associations représentant la quasi-totalité du secteur de la Jeunesse en campagne contre les S.A.C. 16-04-2013

« La nouvelle prison de Beveren a ouvert ses portes » 16-02-2014

Les agents pénitentiaires vivent eux aussi en prison toutes les émotions humaines. Et ils ont a les gérer. 17-02-2014

«Les médecins boudent la prison » 02-03-2014.

Toutes ces informations sont connues des détenus en prison et l'on peut constater leur découragement de ne voir que de la restriction et aucune éclaircie à l'horizon. L'atmosphère est à chaque fois plus tendue.

Comment ne pas être découragés et surtout inquiets. Se soucie-t-on réellement de la sécurité « construite sérieusement » en préparant la réinsertion avec les restrictions budgétaires annoncées… ? Et le choix du partenariat public-privé en mesure-ton les conséquences ? Et la sous-traitance…

La sécurité oui, mais se donne-ton les moyens d'effectuer un travail social et humain qui pourrait déboucher sur un meilleur climat en détention et une diminution des risques et à l'extérieur prévenir la délinquance et la récidive ?

2. Extraits des Statuts coordonnés actualisés par l'A.G. du 3 décembre 2013

Officialisé MB 7 janvier 2014

– Dénomination – Siège social -

Article 1er - L'association est dénommée **« Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique »,** en abrégé **: AVFPB**

Article 2 - Son siège est établi à l'adresse suivante : Avenue Olieslagers, 7 bte6 – 1150 Bruxelles - dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Il peut être transféré par décision du conseil dans tout autre lieu de Belgique. Toute modification du siège de l'association est publiée dans le mois aux annexes du Moniteur belge.

Article 3- objet

*d'aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus;

* de partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille;

* de faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population;

* de favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole;

* d'établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison;

* de favoriser la collaboration avec les autres intervenants.

Article 4- L'association est composée de membres effectifs et de membres adhérents. Le nombre de membres est illimité ; le nombre de membres effectifs ne peut être inférieur à trois. La cotisation des membres ne peut être supérieure à 100 euros.

Sont membres effectifs tous les visiteurs de prison, les anciens visiteurs, ou d'autres volontaires en prison ainsi que les membres adhérents élus comme administrateurs qui sont en règle de cotisation annuelle et adhèrent aux présents statuts par leur bulletin d'adhésion. Ils en font la demande au conseil d'administration qui statue sans devoir justifier sa décision. Ils sont invités à toutes les activités et à l'assemblée générale de l'association avec droit de vote.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales qui souhaitent soutenir l'action de l'association par un don à celle-ci ou la faire bénéficier de leur expérience. Ils sont invités à participer aux activités de l'association ; ils peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative.

****

-Les membres du Conseil d'Administration sont :

BAGGEN André – rue du Limbourg, 52- 4000 Liège, né à Verviers le 17.11.49 ;

BOSTEM-MASSIN Anne-Marie - rue de Verlée, 5 – 4590 Ouffet-Ellemelle, née à Estinnes-au-Val le 12.03.28 ;

CAPRON Claire – av. Olieslagers, 7 bte 6 – 1150 Bruxelles, née à Korbeek-Lo le 23.04.38 ;

d'ANSEMBOURG Hubert – Sint-Annastraat , 95 A - 3090 Overijse, né Etterbeek le 29.08.49 ;

HENRY de FRAHAN Eliane – rue de l'Eglise, 35 - 5170 Lesve, née à Namur le 08.06.32 ;

LOTTIN Hervé – rue de Frameries, 139 – 7033 Cuesmes, né à Gonrieux le 13.02.51 ;

LOUMAYE Dominique –rue de joie, 43- 4000 Liège, né à Mons le 29.01.39

PIRARD Edith – rue Antoine Bréart, 15 - 1060 Bruxelles-, née à Rocourt le 04.11.39 ;

POURVEUR Solange – av. de Ningloheid, 139 B -4802 Heusy-, née à Verviers le 04.11.43

VAN BOSSCHE Paul – av. Florent Becker, 91 – 4802 Heusy, né à Verviers le 30.11 .34 ;

VANDEN BOSSCHE Jean-Pierre – av. Jean de la Hoese, 28/9 -1080 Bruxelles-, né à Uccle le 01.09.39 ;

WATELET-CARTON de WIART Geneviève - Bld Piercot, 4 bte 082 - 4000 Liège, née à Uccle le 19.12.38 ;

3. La journée annuelle de partage le samedi 19 octobre 2013

« Les ressentis des détenus …les ressentis des visiteurs…

***Comment gérer tout ce qui nous est confié ?**

***Comment accompagner les détenus dans le travail sur eux-mêmes,**

***Comment recevoir ce qu'ils déposent et que faire de leurs confidences ?**

Avec la collaboration de deux psychologues Pascale Marissiaux et Hervé Linard qui ont accepté de travailler avec nous les thèmes retenus et de nous apporter leur professionnalisme. Merci à tous les deux.

Quarante personnes ont partagé leurs expériences pendant cette journée riche qui appelle à un plus grand suivi.

4. Quels Liens avec les Organismes et Associations ?

Belgique

A. Contacts de l'AVFPB avec la CAAP :

- ***notre fiche d'identification***

AVFPB

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique

Avenue Olieslagers, 7 bte 6 à 1150 Bruxelles

Tél. : 087/22.02.25- Fax : 087/22.02.25- E-mail : avfpb@hotmail.com

Création : 2010 **N° Ent. :** 0826.259.757

Siège social : Avenue Olieslagers, 7 bte 6 à 1150 Bruxelles.

Secteur(s) :

Contact : Solange Pourveur **Présidente CA :** Claire CAPRON	**Equipes:** 49 bénévoles répartis dans la plupart des prisons de Wallonie et de Bruxelles. **Equivalent TP :** 0

Pouvoirs subsidiants

Aucun.

Mission générale

*Aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement ;

*Partager l'expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur proche ;

*Faciliter la démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale à la population ;

*Favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole ;

*Etablir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison ;

*Favoriser la collaboration avec les autres intervenants en prison.

Spécificités en prison

*Ecouter, soutenir et accompagner les détenus surtout pendant leur détention.

Etablissements Pénitentiaires (EP) d'intervention : La plupart des établissements pénitentiaires situés en Wallonie et à Bruxelles

Partenariats : liens créés avec différents pays européens, dans le cadre d'échanges et de la réalisation de projets.

Membre de : « **Groupe Europe »**

Publication : Trait d'union

- **Le point sur les avancées du Comité de pilotage permanent de la CAAP**

- **Demande de collaboration adressée à la CAAP 12 juin 2013**

Les attentes des familles à la porte de la prison de Saint-Gilles :

En effet les visiteurs sont très touchés à chaque entrée à Saint-Gilles par les membres des familles qui attendent, debout et parfois de longues heures, qu'il pleuve, vente, ou par température sous zéro

afin de rencontrer leur parent détenu ; qu'il s'agisse de professionnels et de membres de l'ADDEPI ; APO ; APRES ; AUTREMENT; CAPITI ; FMAD ; MEDIANTE ; ORS ; RELAIS ENFANTS-PARENTS ; SEIRAS ; SLAJ ; SRS; MEMBRES DES CULTES, COMMISSION DE SURVEILLANCE, tous nous le constatons !

Lors de la réunion de la CAAP lundi 17 juin 2013 à laquelle participaient Solange Pourveur et Geneviève Watelet. Madame Rousseau, suite à l'avis de son CA, n'a pas souhaité donner la lettre concernant les files d'attente devant la prison de St-Gilles. Le CA pensait qu'il fallait la transmettre à la FIDEX. La synthèse sur les attentes des familles à la porte de Saint-Gilles a été remise le 19 juin 2013 lors de la Rencontre de Madame Christine D'Hont, Conseillère aux Matières Pénitentiaires, Cabinet de la Justice - Cellule stratégique qui s'est montrée très interpelée par cette question et nous a dit qu'elle interviendrait. Une solution bien qu'imparfaite a été trouvée peu de temps après.

- **Visite de la Nouvelle prison de Marche-en-Famenne 11 octobre 2013**. Claire et Solange découvrent, avec un groupe de la CAAP cette nouvelle prison de 312 détenus très *Secure*.
- Participation de Paul Van Bossche, SolangePourveur, et Hervé Lottin à la conférence organisée par la CAAP le 13 février 2014 sur « De Huizen », projet dont le directeur de la prison d'Audenaerde, Hans Claus, est l'initiateur.

B. Contacts de l'AVFPB avec le CEFIG, Centre de Formation-Insertion le Grain, asbl

Le CEFIG est un organisme d'insertion socioprofessionnelle qui donne des formations reconnues par Bruxelles- Formation

- **Visite de la prison de Marneffe** en compagnie de Madame Laurence Hubert pour les membres en préformation du CEFIC le vendredi 11 octobre 2013 ; dans cette prison sont dispensés les cours des futurs agents pénitentiaires et leur formation. Belle expérience de terrain avec les agents pénitentiaires
- La responsable pour cette année 2014 : Madame Laurence Hubert participe le 2 mai 2014 **à une séance de préformation** de Claire Capron parlant de son expérience de visiteuse de prison.

C. Le point de nos contacts avec les politiques et notre souci d'équilibre :

- L'AVFPB a tenu sa journée de partage à Auderghem dans la commune du Bourgmestre D. Gosuin, FDF, le 19 octobre 2013 et elle tiendra son Assemblée Générale à Woluwé-Saint-Pierre dans la commune du Bourgmestre Benoit Cerexhe, CDH, le 16 mai 2014

- ***Contacts cabinets ministériels***

1. **Au cabinet de la Ministre de la Justice** : Suite à une demande adressée à Madame Turtelboom, Ministre de la Justice, le 19 juin 2013 nous rencontrons Madame Christine D'HONT, Conseillère aux Matières Pénitentiaires, Cabinet de la Justice - Cellule stratégique , nous lui exprimons notre inquiétude.

« *Au nom du Conseil d'Administration de l'AVFPB, nous pensons de notre devoir de citoyens de venir vous faire part de toute notre inquiétude par rapport aux situations explosives dont nous sommes témoins dans les prisons actuellement. Nous pouvons vous parler de ces choses difficiles que nous voyons ».*

- La surpopulation, les conditions d'hygiène, le traitement des malades, la violence quotidienne avec la dépression qui frappent également les agents pénitentiaires,
- L'inactivité des détenus, les agents débordés, les libérations conditionnelles presque inaccessibles,
- Pas ou si peu de réinsertions préparées,

- Les éducateurs et les animateurs qui sont paralysés, eux aussi, par la surpopulation,

Tous ces éléments sont des facteurs de grand découragement général.

Nous pensons que seuls les accents d'humanité apportés en prison sont susceptibles d'apaiser la tension existante actuellement. Les visiteurs de prison s'y efforcent activement.

Visiblement madame D'Hont ne connaissait pas notre existence et nous a semblé surprise de nous entendre chacun montrer notre détermination à apporter de l'humanité en prison, partager nos expériences, nous former, et témoigner dans la société à partir de ce que nous vivons tant pour les détenus que pour les agents pénitentiaires.

L'aspect "Groupe Européen " a semblé retenir particulièrement son attention comme la situation des familles à la porte de Saint-Gilles.

2. Au Cabinet de la Ministre de la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse de La Communauté Française de Belgique Wallonie et Bruxelles

A la suite de la demande de rendez-vous à Madame Huytebroeck pour y exposer le travail de l'Association, l'apport de la collaboration apportée, son orientation comme ses inquiétudes par rapport à la situation dans les prisons et les questions qui se posent, une entrevue en présence de Solange Pourveur, Jean-Pierre Vandenbossche et Claire Capron a eu lieu en son Cabinet, le 15 octobre 2013 avec Mesdames **Coline Remacle et Raffaella Robert** de la **Cellule Aide à la Jeunesse et Cellule Aide aux détenus.**

Il y fut mis en lumière les très grandes disparités au sein des SAD ou SAJ qui encadrent les bénévoles y compris dans les obligations, mêmes légales, notamment, sur la confidentialité.

Un échange de courriers s'en est suivi dont une lettre de la Ministre elle-même , le 19 octobre 2013, exprimant des encouragements pour le travail des visiteurs bénévoles tout en partageant les inquiétudes sur les conditions de détention déplorables.

3. Lettre ouverte aux Présidents des partis francophones

Lettre envoyée le 26 février 2014 en vue des élections du 25 mai 2014. Cinq questions sont posées au départ de l'interrogation suivante : « Votre parti est-il prêt à repenser fondamentalement le système carcéral voire pénal pour passer d'un objectif de répression à celui, à terme, d'une réinsertion digne dans la société ? » (lettre à la presse relayant les questions posées aux Présidents de partis politiques le 27 février 2014).

Outre qu'elles ont été communiquées à la presse, les réponses des différents partis ont été publiées dans un numéro « spécial élections » de notre revue « Traits d'Union » largement diffusé autour de nous (voir plus bas).

En Europe

- **L'AVFPB, partie prenante du « Projet Européen** ».

Une action particulièrement importante aux yeux des membres du Conseil d'Administration : *« **Des citoyens intègrent des citoyens** »,* sujet travaillé dès 2010 qui a abouti aux « Recommandations européennes pour le bénévolat en prison ». Voir en annexe ce livre particulièrement

Actuellement le « Groupe Européen » des visiteurs a entamé un nouveau projet:

« Resocialisation: complémentarité des professionnels et des bénévoles en milieu pénitentiaire - mieux se connaître, mieux se comprendre dans le travail auprès des personnes détenues »

Le responsable du projet : « le Forum européen de politique criminelle appliquée et ses partenaires : ANVP France - NAOPV Grande-Bretagne - AVFPB Belgique - ASJ Liège I, Belgique. A ceux-ci se sont joints des acteurs en détention de quatre autres pays : l'Italie, l'Espagne, le Luxembourg, la Pologne.

Pour effectuer la préparation de ce travail, des réunions transfrontalières sont organisées. Une première rencontre transfrontalière (France - Belgique) s'est tenue à Mons le 15 février 2013 à la satisfaction des participants.

Les échanges Belgo-belges peuvent faire partie du rapport d'activité avec des incidences heureuses de ces démarches en Belgique

- **Présence d'Hervé Lottin le 28 novembre à Maubeuge**
  (Dans le cadre des Journées Nationales de la Prison)

Ce 28 novembre 2013, je suis allé à Maubeuge, à l'invitation de Georges Sobieski (ANVP) pour une soirée-débat sur « **la santé à l'épreuve de la prison** » dans le cadre des Journées Nationales de la Prison.

Une bonne centaine de personnes présentes dans la salle et pas uniquement des visiteurs ou intervenants en prison. Outre Georges qui animait la soirée, il y avait 6 intervenants tous directement

impliqués « sur le terrain » (une infirmière et le médecin généraliste à temps plein à la prison de Maubeuge, une autre infirmière d'une cellule de soins pour personnes incarcérées, une psychologue d'une association extérieure et une éducatrice d'une autre association s'occupant du soutien de personnes détenues ou libérées devant poursuivre une cure – addictions diverses – et un autre généraliste appelé pour les urgences de nuit.)

Chacun avait ainsi l'opportunité d'exposer son expérience avec ce qu'elle a d'encourageant mais aussi de désespérant…

Une séance de questions-réponses précédait le verre de convivialité et les rencontres informelles qui clôturaient la soirée

5. « Trait d'Union entre les visiteurs et la Société »

A « Les sentiments et les ressentis vécus en prison et leurs retombées »

N°3 janvier 2014

Des témoignages, des recueils et des informations rassemblés depuis des années par des visiteurs au sein de l'Association ont été exprimés et développés lors de la journée annuelle du 19 octobre 2013 tenue à Auderghem. Au cours de cette journée de partage, les visiteurs ont bénéficié de la collaboration et de l'apport professionnel de deux psychologues:

Pascale Marissiaux et Hervé Linard, qui ont accepté de travailler les thèmes retenus. Les résultats de ce travail font l'objet de ce Trait d'Union de l'année 2014 et montrent l'importance et l'urgence d'en faire l'analyse et d'en porter témoignage.

Des lectures de référence (en annexe) ont aussi guidé nos réflexions.

La société a-t-elle conscience des très mauvaises conditions dans lesquelles vivent 12.000 détenus, des répercussions et des blessures qui en résultent?

Le parcours carcéral est destructeur, ineffaçable pour les détenus, et provoque aussi des dégâts collatéraux à leur famille. De plus, lors de leur sortie, les détenus ne sont pas réellement préparés à se réinsérer dignement.

Les thèmes soulevés ont déjà fait pour la plupart l'objet de l'enquête *« La vie en prison - 80 visiteurs témoignent »* publiée en 2009, qui est à l'origine de la constitution de l'Association des Visiteurs de prison de Belgique fondée en 2010. Toutes ces questions font le quotidien en prison et les visiteurs sont frappés de constater la convergence de ce qu'ils entendent.

Ce trait d'Union N° 3 s'attache à approcher ces thèmes au plus près des visiteurs.

Publication et envoi du T-U plus interpellation de certains Ministres, de membres de la Commission Justice, de différents parlementaires, … et de membres du SPS Justice en Février 2014

B « Spécial élections 2014

N° spécial avril 2014

« Comment les réponses des partis parlementaires francophones engagent l'avenir des prisons ».

Le CDH, ECOLO, FDF, MR, PS ont répondu à nos questions. Les réponses obtenues ont été retranscrites, fidèlement, dans une édition spéciale du Trait d'union.

6. Contacts avec la presse

Moustique 22 Mai 2013 Moustique publie un article « Dans la tête d'une visiteuse de prison » . Geneviève Watelet a accepté de témoigner et de répondre aux questions des journalistes.

Dans **la Meuse,** Le 5 septembre 2013, une demi-page de témoignages de trois visiteurs Paul Van Bossche, Geneviève Watelet, Solange Pourveur sur le concret du sens des visites : « *Aller voir Dutroux ou Lecrenier ?* Oui bien sûr on dit oui . Excellent Article très mesuré sur l'Ecoute, la mission des visiteurs dans le respect et la discrétion vis-à-vis des détenus .

Reliures le périodique semestriel N° 31 Automnes-Hiver 2013 Hiver Dossier : - L'humanisme et les Lumières- *« Le respect de la dignité humaine en prison ? »* Claire Capron Présidente AVFPB.

La Libre Belgique du 17 février 2014 repris dans Actualité :un article sur « Les gardiens de la prison de Forest acceptent de reprendre le travail » : un encart : Les agents pénitentiaires vivent aussi en prison toutes les émotions humaines . Et ils ont à les gérer, cfr Trait d'Union n°3 2014 AVFPB sur les sentiments et ressentis vécus en prison.

RTBF au JTdu 30 septembre 2013 de 13H et de 19 h-H Bref témoignage de Claire Capron interrogée par Anne Lombaerde sur l'importance de l'humanisation des prisons d'après les Visiteurs de Prison

Documentaire sorti le 24 novembre 2013 effectué par : Sylvie Antonio BONSANGUE BASTA COSI dans le contexte d'Egalités des Chances sur l'intergénérationnel entre une visiteuse Claire Capron et un ex-détenu Jean-Marc Mahy vidéo de 5 minutes est téléchargeable gratuitement via le lien ci-après :

https://vimeo.com/79384357.

En marche 20 mars 2014 « Soigner la prison » par Matthieu Cornélis participation AVFPB

La Libre Belgique ; » ***Ce que les partis veulent pour les prisons demain » 8 avril 2014. Anne Hovine.*** L'association des visiteurs francophones de prison de Belgique a sondé les partis.

-La détention préventive, Seulement s'il y a danger pour la société

-Tous d'accord pour sortir les internés des prisons. Mais comment ?

-Encadrer les délinquants sexuels dès l'incarcération. Avec quel moyen ?

7. Investissements particuliers de cette année de l'AVFPB

A. Pour aller à la rencontre des agents pénitentiaires.

1. Nous sommes très conscients que les agents sont aux premières lignes dans la vie en prison avec les détenus et nous savons que c'est souvent eux qui peuvent détecter les personnes les plus isolées ou en état de détresse qui, quand elles ont la possibilité de venir se décharger auprès d'un simple citoyen d'un trop de colère ou de

tristesse, s'en trouvent moins violents ou plus calmes pour reprendre la vie quotidienne.

Les contacts ont pu se nouer progressivement au hasard d'une préformation des agents ou déjà de visites de la prison de Mons en février 2013 dans le cadre de ce projet Européen formalisée dans une rencontre. Une demande officielle par lettre a été formulée et des contacts ont été pris, c'est ainsi qu'une rencontre a eu lieu le 4 juillet 2013 avec Serge Duprez, Secrétaire permanent, Secteur Fédéral, Communautés et Régions CSC, et Didier Breulheid, Délégué permanent « Justice », Président Francophone pour les établissements pénitentiaires CSC, avec Solange Pourveur et Claire Capron.

La remise d'un texte préparatoire de compréhension mutuelle, annoté dans la suite par Monsieur Breulheid, a débouche sur la possibilité de rencontrer des agents pénitentiaires par zone . Ces rencontres se concrétiseront au long des mois qui suivent.

2. Les annotations apportées à nos réflexions et questions nous permettent d'avancer dans nos réflexions et contacts

C'est ainsi que des membres visiteurs rencontrent certains délégués syndicaux des agents pénitentiaires CSC. Des rencontres d'agents CSC lors de réunions de Zones ont déjà eu et un bon accueil qui nous a été réservé. Plusieurs visiteurs – et parmi eux certains qui se montraient volontiers assez critiques auparavant – nous ont témoigné du grand intérêt qu'ils avaient pris à ces réunions.

Au cours de ces rencontres, des échanges informels et francs nous ont permis, à nous visiteurs, de poser un regard différent sur le métier et les contraintes vécues par les agents et nous ne pouvons que nous réjouir qu'une passerelle ait pu être jetée entre deux catégories si différentes d'intervenants en prison si peu habitués à se parler et à essayer de se comprendre.

À Liège, Agents pénitentiaires CSC Liège le 20 septembre 2013 : Boulevard Saucy pour les délégués de Lantin, Huy, Marneffe et Paifve. (4 visiteurs -8 agents)

À Mons, le 9 novembre 2013, Rue Claude de Bettignies, 10-12 - 7000 MONS pour les délégués de Mons, (5 agents uniquement de Mons étaient présents – 8 visiteurs)

A Namur Rencontre des agents pénitentiaires CSC Pour la zone de Namur pour Arlon, Saint-Hubert, Namur, Andenne, Dinant c'est à la CSC Bouge chaussée de Louvain 510 dès 9h30 à Bouge. Sont accueillis dans la salle « L'Avenir tout un symbole » le jeudi 12 décembre 2013 (8 agents -8 visiteurs)

A Bruxelles Pour les agents de Forest Berkendael et Saint-Gilles …le 26 février 2014 Présidée par Joseph Simetin Vice-président francophone. CSC : 21 Avenue de l'héliport à Bruxelles (8 visiteurs – 7 agents)…

A Mons, le 18 avril 2014, Rue Claude de Bettignies, 10-12 - 7000 MONS pour la rencontre des agents de Nivelles, Ittre, Jamioulx et Tournai, et également Mons (7 agents- 12 visiteurs

Ces entrevues faciliteront les échanges lors des prochaines rencontres et, si celles-ci ont déjà eu lieu, les conclusions qui seront tirées fin 2014 seront plus facilement assimilées et reconnues par les agents. Cela pourrait déteindre de manière positive sur les échanges avec les agents motivés dont surtout ceux sensibilisés lors des rencontres avec les visiteurs. Nous pensons que toute humanisation des prisons sera d'abord réalisée grâce aux agents pénitentiaires motivés et informés. Nous plaidons donc pour eux et avec eux pour une vraie formation, une réelle reconnaissance de leur travail, … mais aussi nous leur demandons de faciliter le « travail » du visiteur et également de le reconnaître.

Finalement, par ces connaissances nous pouvons éviter les écueils et avancer pour être des relais de la profession que motivent la démarche de ces rencontres entreprises.

Monsieur Simetin a constaté après les visites aux autres zones Liège, Mons, Namur que les visiteurs, en se faisant connaître, faisaient tomber l'appréhension de départ des agents à leur égard. Ils voient mieux ce qu'ils viennent faire et eux aussi préfèrent des détenus plus calmes.

Les visiteurs indiquent combien il est important de se rencontrer et sont heureux d'avoir fait la connaissance de chacun des agents. Ils ont beaucoup appris. D'avoir rencontré tous ces agents donne une perception de leur vie en prison et les réponses aux questions posées peuvent être relayeées par l'AVFPB: Ils en sont conscients et contents et remercient l'association du temps qui leur a été consacré.

Ces contacts par zone pourront être poursuivis à l'avenir au bénéfice de tous.

A NOTER Une lettre officielle de demande a été écrite à Monsieur Jacobs le 29 novembre 2013 pour la CGSP pour accomplir le même travail avec les agents de ce syndicat... Ce contact a été renoué oralement par Solange Pourveur et Claire Capron le 15 mars à la journée de réflexion à l'ULB : « Des nouvelles prisons et après ? » Journée à laquelle assistaient également Hervé Lottin, Dominique Loumaye et plusieurs visiteurs membres de l'AVFPB : Mio Bodson, Régine Dulière , William Rey , Jean-Claude Feijt, Marie Hélène Rabier, Geneviève Deneuter…

B. Pour lutter contre l'entrée de très jeunes en prison :

Lancement du projet Prévention Prison pour les jeunes à WSP

Les visiteurs de prison ont eu déjà souvent l'occasion de témoigner devant des jeunes de la dure réalité carcérale et de la complexité de la gestion des prisons.

La constatation est faite de voir de plus en plus de jeunes être arrêtés et entrer en prison. Nous visiteurs constatons les dégâts que cela engendre pour chacun d'eux sur le plan personnel et pour leur avenir, mais aussi leur famille. L'expérience pour eux en ce domaine est destructrice, mais surtout ineffaçable.

Persuadés de la nécessité d'entreprendre une action d'information d'avertissement afin de prévenir la jeunesse des dangers de la prison, de sa vie d'exclusion, de la perte de toute autonomie, nous, visiteurs proposons de lancer une action « de Prévention de Prison » et demandons à être soutenus pour ce faire.

Comment et pourquoi des très jeunes arrivent-ils en prison ? Les difficultés de vivre en prison, s'en sont-ils jamais méfiés ? Souvent ils n'y ont jamais pensé… « *On s'amuse, on sort en bande, on y va, on fume un joint, on ne réfléchit pas aux conséquences des actes* ».

La prise de conscience est rude dès les premiers moments en prison, l'entrée en cellule dont la porte se referme et qu'on ne franchira plus librement …on réalise qu'il est trop tard !

Comment leur faire prendre conscience de ce à quoi ils s'exposent…

Cette démarche d'information de la prudence à observer se veut résolument constructive et positive…Cette démarche a été portée à WSP par Claire Capron . Le but poursuivi est de préserver les jeunes et d'attirer leur attention. Susciter leur réflexion au danger pour eux-mêmes et à l'enjeu pour notre société. Il faut savoir que la loi doit être respectée et que l'enfreindre entraîne des sanctions et que la prison en prévention, toujours présumés innocents avant le jugement, laisse aussi des traces, souvent beaucoup de révolte, un apprentissage à la mauvaise conduite. La prison tourne absolument la tête. Et pour se remettre dans une ligne de conduite normale, ce n'est pas aussi aisé que l'on pense !

Le projet présenté à Monsieur Lefèvre échevin des Droits de l'homme de Woluwé-Saint-Pierre le 8 juillet 2013 avec en introduction la pièce **'***Un homme debout*' de Jean-Marc Mahy, outil pédagogique efficace pour les écoles, a été soutenu par lui puis

effectué avec l'appui du collège et la collaboration efficace de l'asbl Prévention Animation Jeunesse de WSP

Ce projet pilote de WSP a trouvé aboutissement en février 2014

Le rôle des visiteurs de prison sera : une présence au moment du passage de Jean-Marc Mahy qui présentera son spectacle dans les classes avant la représentation et par après en collaboration avec les professeurs les visiteurs pourront approfondir ce thème avec les jeunes par leurs expériences de l'écoute et l'accompagnement de détenus en prison et leurs témoignages sur la vie des détenus en prison. Ce rôle a été exercé :

*** à l'Athénée Royal Crommelynck** (avenue Orban, 73 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre le 6 février 2014

Il y a deux animations dans cette école ce jour-là : Pour deux animations Jean-Marc Mahy introduisant sa pièce et comme visiteur de prison, Claire Capron. Les professeurs invitant à partager le repas de midi avec eux. Le professeur responsable de l'organisation est : Mr Vandermeulen.

***A l'Institut Don Bosco, avenue du Val d'Or**, 90 D à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.10 février 2014.dans les classes sont : 4ème Technique de transition, 5ème professionnel et 6 QO. Deux animations par Jean-Marc Mahy introduisant sa pièce et, comme visiteurs de prison, Claire Capron et Isabelle Hoorickx . Le professeur responsable de l'organisation est : Mr Hoedt.

***Au centre scolaire Eddy Merckx – ITSSEP** les classes sont : 5ème et 6ème secondaire + les 3ème technique de qualification de l'ICMES (avenue Salomé, 2 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre) le 11 février.2014. Deux animations par Jean-Marc Mahy introduisant sa pièce et comme visiteurs de prison: Claire Capron et Solange Pourveur. Le professeur responsable est : Mr Scheuer.

*** Au centre scolaire Eddy Merckx – ICMES** les classes sont : 4ème, 5ème et 6ème technique de qualification).13 février 2014 (rue au Bois, 369 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre). Deux animations par Jean-Marc Mahy

introduisant sa pièce et, comme visiteurs de prison, Magdeleine Guissard et Emile Martin. Le professeur responsable est : Mr Scheuer.

Le 12 février 2014 et le 14 févier 2014, le soir à 20h00, représentation 'tout public' « Un Homme debout » de Jean-Marc Mahy au Centre Communautaire de Joli-Bois (Drève des Shetlands, 15 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre). Brève présentation de l'apport possible, aux jeunes, des visiteurs de prison par Claire Capron. « Les visiteurs de prison rencontrent des personnes de toutes conditions. Chaque fois c'est un dialogue unique et privilégié devant des problématiques diverses, pas toutes aussi dramatiques que celles de Jean-Marc Mahy.

Nous sommes inquiets particulièrement de voir de plus en plus de très jeunes en prison ! C'est dans ce cadre que nous intervenons auprès des jeunes »

Au collège Saint-Michel, 24 rue du collège Saint Michel 23 janvier 2014 à la demande du titulaire de classe. Monsieur Duffeler, Professeur au Collège Saint-Michel, Titulaire d'une classe de rhétorique désireux d'ouvrir les horizons des jeunes aux prisons inscrit au programme de la journée qui lui est consacrée, la visite du palais de justice de Bruxelles et la présence à quelques audiences, principalement pénales. Ensuite, un éclairage est apporté par une avocate et une rencontre interactive d'un groupe de rhétoriciens avec le témoignage d'une visiteuse de prison, Claire Capron, à propos de la dureté des conditions carcérales comme le peu de préparation à la réinsertion en vue de la sortie, etc.

Au Centre Scolaire des Dames de Marie, 27 rue de la limite, 1210 St Josse-ten-Noode. Jean-Pierre Vanden Bossche, témoigne le 18 février 2014, dans la classe de terminale de Laurence Vanden Eynde :

Questions du professeur très exemplatives

Thèmes qui intéressent les élèves organisés en trois grands points

- Généralités sur la prison : Quelles sont les conditions de vie en prison (cellules, nourriture, sanitaires , activités , fêtes(?), journée type , gsm ,organisation des visites , vécu des prisonniers , soutiens psychologique, relations avec les gardiens ?)

- Situations difficiles en prison : Comment se gèrent les conflits ? Que fait-on des prisonniers. Que fait-on avec les plus dangereux ? Y a-t-il du trafic ? des suicides ? Quelle est la sanction la plus sévère ?

- Votre activité de visiteur de prison : Dans quelles prisons vous rendez-vous ? quel parcours avez-vous suivi pour devenir visiteur de prison ? Comment s'organisent vos rencontres ? Qu'est-ce que vous aimez dans ces visites ? Quelles sont vos difficultés ? Quelle sorte de relation avez-vous avec les prisonniers ? Quel est le cas le plus dur que vous ayez rencontré ? Quel est le cas qui vous a le plus touché ? Arrivez-vous à oublier quand vous rentrez chez vous ?

Je ne cacherai pas explique Jean-Pierre Vanden Bossche que je me suis présenté devant cette classe avec une certaine appréhension que peut avoir un adulte, à tort ou à raison, face à des adolescents issus d'une culture étrangère à la mienne ; j'avais tort : il est certain que Madame Vanden Eynde fait régner dans sa classe une discipline librement consentie, qu'elle l'avait préparée à la visite de quelqu'un de l'extérieur, ce qui a eu pour corollaire que j'ai pu m'exprimer librement, sans être interrompu, devant un auditoire attentif et silencieux. Ces deux fois 50 minutes sont passées comme un charme, et j'ai même eu droit à des applaudissements, ce qui m'a touché, mais je n'en demandais pas tant. J'ai terminé en leur souhaitant à toutes de terminer leur dernière année scolaire et en leur précisant que si elles poursuivent dans la voie d'études d'assistanat social, elles sont assurées, du moins en principe, de trouver l'emploi qui leur conviendra. Une dernière précision : pour

cette 6è et dernière année scolaire, Madame Vanden Eynde a choisi le thème de la justice, au sens le plus large, comme travail de fin d'études. Elle espère leur montrer le fonctionnement d'une cour d'assises à l'occasion d'un prochain procès.

A l'Institut Saint-Charles, Dottignies, 11 mars 2014 Hervé Lottin

A la demande du corps professoral de l'Institut Saint-Charles à Dottignies et dans le cadre d'une journée « Santés Plurielles », une demande avait été introduite auprès de notre association pour apporter un témoignage auprès de jeunes de 5ème et 6ème années (cette journée est organisée un an sur deux, offrant ainsi à tous les élèves d'y participer.) Les élèves avaient le choix entre une trentaine d'ateliers répartis sur toute la journée. L'atelier 'Visiteur de Prison » était organisé sur deux séances d'environ 1h30' groupant chaque fois une vingtaine de jeunes et un professeur. La santé en prison était une partie du témoignage.

C. Candidature déposée Au Fonds CONTIGO de la Fondation Roi Baudouin candidature a été déposée le 15 mars 2014

Reprenant un souhait exprimé l'an dernier et ravivé à la journée de partage * **Une plus grande proximité est toujours souhaitée pour les problèmes** rencontrés tous les jours par des visiteurs et se référant à leurs souhaits, d'une poursuite à la journée de partage du 19 octobre 2013, un projet a été déposé.

Le thème choisi est:

" Formation ciblée des visiteurs de prison à la gestion des situations rencontrées en prison par des outils de communication adaptés, comme CNV , AT ou gestion de conflits, en vue de leur transmission aux détenus dans la pratique de leur dialogue quotidien ".

- En partenariat avec le CFIP asbl : Centre pour la formation et l'intervention socio-psychologiques. L'intervenant proposé est

Marie Frédérique LORANT : criminologue, formée en analyse transactionnelle et en gestion de la formation et du changement, formatrice dans le domaine de la communication : avoir les approches disciplinaires pour penser le phénomène humain. Elle a travaillé quelques semaines à Marneffe et également en collaboration avec des Maisons de Justice.

-La formation se donnera en deux groupes de 10 à 14 visiteurs à Bruxelles de décembre 2014 à mars 2015 et à Namur de mars 2015 à juin 2015

-**Ceci apporterait une formation commune offerte aux visiteurs** intéressés à la suivre. Une cohésion dans nos connaissances mutuelles de visiteurs, des différentes prisons, permettrait de mieux gérer la souffrance des détenus ce qui serait un bénéfice réel pour les détenus de la communauté française.

8. Colloque : Les Etats généraux des prisons : organisé par le Conseil Central de Surveillance le 22 novembre 2013 (organe regroupant les Commissions de Surveillance des Prisons)

Intervention de Solange Pourveur à propos de la prison de Lantin **:**

Pour Lantin, elle explique que si la surpopulation tourne globalement aux alentours de 140%-150 % , elle est nettement supérieure en Maison d'arrêt où elle atteignait 191 % en juin 2013.

La commission s'interroge sur le nombre de prévenus qui engorgent la prison et qui représentent les 2/3 des personnes en MA alors que la loi parle de détention préventive « uniquement en cas d'absolue nécessité » .

- Cette surpopulation a :

* des répercussions sur le plan médical: hygiène, maladies transmissibles, toxicomanie,… de même les délais de prise en charge sont trop importants à l'annexe psychiatrique. Des années peuvent s'écouler avant que les malades soient transférés en défense sociale.

*des répercussions sur le plan humain: Certains détenus demandent d'aller au cachot pour éviter la promiscuité tandis que d'autres se « défoncent »,… les agents sont débordés ce qui peut expliquer en partie un absentéisme élevé jusqu'à 20% . Dans ces conditions, la première priorité, pour le système, devient la sécurité au détriment des relations humaines.

* des répercussions administratives : les dossiers accumulent des retards où sont reportés, il en va de même pour l'octroi d'un bracelet, d'une Permission de sortie, d'un congé, d'une libération conditionnelle, … .Le détenu résigné fait alors le choix d'aller à fond de peine sans conditions de libération., mais aussi sans encadrement et souvent sans projet.. Ce choix aggrave la surpopulation et ne résout pas le problème de l'insécurité pour la société lors de leur libération.

Le **plan de détention** n'est toujours pas réalisé quant au **plan de réinsertion** il est souvent envisagé trop tard ; il est alors trop sommaire pour réussir. Faut-il dès lors s'étonner du nombre important de récidives ?

-Les solutions ? L'exemple de la Finlande, de la Suède,…: où on ferme des prisons devrait nous convaincre qu'il est possible d'agir sur la surpopulation.

Il est urgent de reconsidérer le système pénal dans son ensemble et de s'attaquer aux facteurs de surpopulation comme les Nations-Unies nous y ont invités, lors de leur dernier congrès.

Présences de Claire Capron et Hervé Lottin …

9. PRISES DE PAROLE.

« J'ai rencontré un homme heureux…

dans son grand malheur ».

Il y a trois mois d'ici mon ami détenu m'annonce un rapport extrêmement alarmant du médecin qui soignait sa maman. Ce document est envoyé à Lantin en vue d'une demande de visite à son domicile à Liège. Je connaissais bien la maman pour l'avoir plusieurs fois véhiculée pour des visites à son fils ou lui apporter des nouvelles et un peu de réconfort. En trois jours l'autorisation est accordée et il est prêt à être conduit à Liège. Mais le lendemain on lui annonce son transfert à Andenne. Avant de quitter Liège, sa directrice lui dit gentiment de ne pas s'inquiéter : le projet de visite est transmis à Andenne et la directrice de là-bas est au courant , rien ne sera supprimé. En effet, dès son arrivée, il voit la directrice qui lui dit que dans deux jours il se tienne prêt, la police le conduira chez sa maman. Ce qui fut fait comme prévu. Mais de plus, il faut ajouter l'extrême gentillesse des policiers, leur discrétion et leur compréhension pendant la visite.

Trois mois plus tard, on lui annonce le décès de sa maman. Je garde pour moi les nombreux contacts avec lui. Il me dit avoir demandé l'autorisation d'assister aux obsèques. C'est oui, on le conduira à la levée du corps. Je ne vous raconte pas sa joie ! Dans son malheur. Dans un contexte familial très dur et hostile il retrouve ses frères, belles-sœurs et neveux (les seuls avec qui il pouvait avoir des contacts téléphoniques). J'assiste à la courte prière de l'absoute, célébrée par un diacre très subtil, profond et compréhensif. Je suis alors en contact avec le frère de x, et par un petit mot, je lui glisse la peine partagée par son frère x qui peut si peu « être là ». Par téléphone, il me remercie plutôt cent fois qu'une pour ma présence auprès de lui et ajoute l'importance des « visiteurs » en de telles circonstances. Simplement être là, pouvoir parler, recueillir ses révoltes, ses angoisses et travailler sur un avenir incertain.

Mais, ce qui a le plus touché mon cœur, c'est la gentillesse à ce moment-là dans son deuil. C'est à toutes ces paroles gentilles de ses codétenus au préau, à la douche et… et des agents aussi. Il participait à son cours hebdomadaire de dessin et un condisciple lui dit : « Tu sais x, tu viens de perdre ta maman, c'est une perte énorme et il te faudra du temps pour te relever, mais dis-toi bien ceci :'Chaque fois que tu faisais des bêtises, tu le lui disais, elle se fâchait, te grondait, te suppliait, et maintenant que tu ne l'auras plus pour lui faire des confidences, tu verras qu'alors, tu vas grandir et t'en sortir car tu te diras toujours elle n'est plus là pour me gronder. Je dois y arriver tout seul, et cela, elle le verra et sera contente.' » Cette réflexion, me dit-il, m'a fait beaucoup réfléchir, et j'y penserai souvent, venant de cet homme, plus âgé que moi et qui lui-même avait perdu un grand fils.

J'aime partager avec le lecteur les beaux côtés de ce que nous vivons, et l'humanité qui sommeille en chacun de nous ! Merci à toutes ces personnes qui peuvent panser des blessures saignantes et redonner un petit sourire au cœur.

Geneviève Watelet

Conférences- rencontres

- **Conférence -Rencontre- avec des membres de l'ACI** mercredi 29 mai à 14 h.

18 personnes, chez Viviane Van Causenbroeck, Avenue des Pagodes, 278, à Laeken.

Pour clôturer le thème d'année qui est : "**Changeons de vie pour changer le monde**". Pour le changer il est clair qu'il faut changer les idées toutes faites. Dans le domaine des prisons, un témoignage sur la dure réalité doit nécessairement les changer. Synthèse effectuée dans ce mouvement et publié. Claire Capron

- **Conférence- Rencontre** à la **Résidence Eden Green** à WSP environ 30 personnes le 2 octobre 2013 « Que deviennent les prisons et les internés. Nous attendons autre chose pour demain » Claire Capron.

- **Dans le cadre des grandes conférences du lundi au pays de Herve 2013-2014**

Le lundi 28 avril , Claire Capron, Présidente de l'Association de Visiteurs Francophones de Prison, présente « La prison, ça sert à quoi ? »

10. Demandes d'informations multiples

A Bruxelles

Plusieurs demandes d'informations ont pu être rencontrées : de candidats visiteurs ou suite à des recherches d'information afin d'effectuer des travaux sur le sujet des prisons.

A VERVIERS

Grande soirée Film/débat « Tango libre » à Verviers, le 24 octobre 2013 Interview d'une journaliste de UCL concernant la motivation et le « travail « du visiteur en prison. Paul et Solange

Dernières nouvelles concernant la prison de Verviers : Faisant suite à une interpellation, la Ministre de la Justice Annemie Turtelboom a annoncé récemment (Février 2014) la reconstruction sur le même site de la prison de Verviers. Le conseil des Ministres y aurait approuvé sa reconstruction. La régie des bâtiments devrait associer la ville de Verviers au projet d'études préparatoires à cette reconstruction.

La future prison devrait accueillir un peu plus de détenus que l'ancienne. On cite le chiffre +/- 300 détenus alors que l'ancienne structure comptait +/- 200 places.

Le prochain gouvernement devrait se pencher sur le résultat des études déjà initiées par la Régie des bâtiments. La nouvelle prison ne sera, selon les prévisions exprimées, pas opérationnelle avant quatre ou cinq ans, si tout se déroule comme prévu !

A MONS

Situation à la prison de Mons : constitution d'une équipe pour la Commission de surveillance

La prison de Mons n'avait plus de Commission de Surveillance depuis plus de trois ans. La chute du précédent gouvernement avait bloqué toute velléité de renouvellement et l'ancien président avait été démissionné après avoir effectué les deux mandats qui lui étaient autorisés.

La constitution d'une nouvelle commission est particulièrement laborieuse : elle se compose en principe de douze bénévoles dont au moins un magistrat effectif du siège, un médecin et un avocat.

Après une dizaine de mois de recherches décevantes, un embryon de commission est en train de se mettre en place avec deux jeunes avocats très attentifs aux droits de l'homme, un médecin, une assistante sociale et un psychologue. Un juge de paix devrait venir renforcer cette petite équipe qui serait alors une « demi » commission. Toutefois, j'ai commencé à fonctionner seul depuis la fin du mois de décembre.

Le travail est très différent de celui du visiteur de prison qui arrive les mains vides et retourne les mains vides. Le « commissaire de surveillance » est perçu comme armé de superpouvoirs et peut être soumis à des pressions diverses et des tentatives de manipulation de la part de certains détenus. Il convient donc d'agir avec circonspection et de recouper les informations.

Hervé LOTTIN

11. EN CHANTIER

*** Rappel régulier de Règles générales de prudence sur la confidentialité**

***Les recueils de paroles de détenus et de visiteurs** appellent régulièrement de nouveaux témoignages, ce travail se poursuit régulièrement. Merci à tous ceux qui y ont collaboré et à ceux qui vont nous en envoyer prochainement.

*** Préparation de la journée de partage du samedi 25 octobre 2014** à Bruxelles (Auderghem).sur le thème « La Santé en prison »